

Conseil Municipal du 02 février 2026

DELIBERATION N° 2026-01-01 : AFFECTATION DU RESULTAT 2025

L'an deux mille vingt six, le lundi 02 février à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie de Nandy, sous la Présidence de Monsieur René RÉTHORÉ, son Maire en exercice.

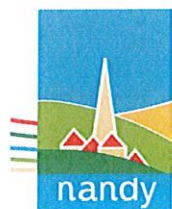
Date de convocation : 27 janvier 2026	Nombre de conseillers municipaux :
Date d'affichage : 27 janvier 2026	En exercice : 28
Secrétaire de séance : Mme Isabelle JOURDAIN	Présents : 20
	Votants : 26
	Absent : 02
Présents : M. René RÉTHORÉ, M. Grégory MASSAMBA, Mme Claudie ORMEAUX, M. Laurent VANDERHAEGHE, Mme Margaret DE GROOT, M. Alexandre VIEIRA, Mme Sophie JACOTIN, M. Roland DELATTRE, Mme Isabelle JOURDAIN, Mme Stéphanie FOURNEL, M. Jean-Marie VAYER, Mme Jenna SALORD, Mme Émilie LARGE, M. Abdelkrim TABBOU, M. Coumar PREM, M. Florian GERBER, M. Jean-François RIOS, M. Jean-Marc MAUGUIN, M. Patrick KATAKO, M. Claude ARNOU	
Absents excusés et représentés :	
M. Simon YORO	donne pouvoir à M. Laurent VANDERHAEGHE
Mme Meryem GÜLSEN	donne pouvoir à Mme Margaret DE GROOT
Mme Manon SALOMONI-GOMES	donne pouvoir à M. René RÉTHORÉ
Mme Joana DISTIN	donne pouvoir à Mme Claudie ORMEAUX
Mme Marie KOUNDOU	donne pouvoir à Mme Isabelle JOURDAIN
Mme Fatima GACEM	donne pouvoir à Grégory MASSAMBA
Absents : M. Alexis CABELLO, M. Jean-Pierre JACQUART	

EXPOSE :

Conformément à l'article L2311-5 du CGCT, le Conseil municipal peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, reporter de manière anticipée au budget le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ou le cas échéant l'excédent de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation.

Comme chaque année, le Conseil municipal, décide de procéder à une reprise anticipée du résultat N-1, et doit délibérer sur son affectation dès le vote du budget primitif, et ce, sans attendre le vote du compte administratif qui doit avoir lieu pour cette année, avant le 30 juin 2026. Il est toujours possible d'effectuer des corrections par une décision modificative si des modifications devaient être apportées sur le compte administratif.

En conséquence, tous les restes à réaliser de l'exercice doivent figurer dans la colonne « report » du budget primitif 2026. Les excédents de fonctionnement et d'investissement sont inscrits dans les prévisions du budget primitif 2026.



LE CONSEIL MUNICIPAL,
Sur proposition du Maire,
Après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de reporter l'excédent de fonctionnement 2025, soit 1 821 208,78 € à l'article 002 (Résultat reporté) au budget 2026.

DÉCIDE d'affecter en excédent de fonctionnement capitalisé, la somme de 59 793,39€ € à l'article 1068 au budget 2026.

DÉCIDE de reporter le déficit d'investissement 2025, soit 13 391,78 € à l'article 001 (Déficit reporté) au budget 2026.

APPROUVE l'affectation du résultat 2025, calculée comme suit :

Article R/002 – Excédent de fonctionnement 2025 reporté	1 821 208,78 €
Article R/1068 – Fonctionnement capitalisé en investissement	59 793,39 €
Article D/001 – Déficit d'investissement 2025 reporté	13 391,78 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.
Pour copie conforme.

Nandy, le 02 février 2026

La secrétaire de séance

Isabelle JOURDAIN

Le Maire

René RÉTHORE



BUDGET COMMUNE

FICHE DE CALCUL DU RÉSULTAT PROVISOIRE 2025

SECTIONS	LIBELLES	2025
FONCTIONNEMENT	Recettes estimées de l'exercice 2025	8 786 319,88
	Rattachement des Produits 2025	149 792,00
	Total Recettes 2025 (A)	8 936 111,88
	Dépenses estimées de l'exercice 2025	8 132 840,63
	Rattachement des Charges 2025	524 543,18
	Total Dépenses 2025 (B)	8 657 383,81
	Résultat de l'exercice 2025 (C=A-B)	278 728,07
	Excédent de Fonctionnement reporté (D) (2024)	1 602 274,10
	Résultat de clôture Fonct.(C+D)	1 881 002,17
	INVESTISSEMENT	Recettes estimées de l'exercice 2025
Total Recettes 2025 (E)		3 222 786,87
Dépenses estimées de l'exercice 2025		2 524 969,53
Total Dépenses 2025 (F)		2 524 969,53
Résultat de l'exercice 2025 (G=E-F)		697 817,34
Déficit ou excédent d'investissement reporté (H) (2024)		-711 209,12
Résultat de clôture Investiss. (I=G+/-H)		-13 391,78
Restes à réaliser Recettes 2025	342 657,20	
Restes à réaliser Dépenses 2025	389 058,81	
	Solde Restes à réaliser (J)	-46 401,61
	Excédent ou Déficit de Financement global (I+J)	-59 793,39
Résultat global de clôture 2025 = (C+D) + (I+J)		1 821 208,78